



LE CANARD

en furie

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche
après l'Hôtel Terminus en venant du
Rond point Grand Hôtel.
RCCM/NI/NIA/2018/A/073/ NIF: 44 126/S
E-mail: lecanard.enfurie@yahoo.fr
90.00.99.83 / 96.75.34.12

3ème année

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE NIGERIEN

N° 117 du 25 février 2019

PRIX : 300 F

Crise au sein du Pnds pour la désignation du candidat à la présidentielle Hassoumi Massoudou a-t-il fait le "mort" ou cédé à un vulgaire chantage ?



Ceux qui connaissent les mœurs du régime soutiennent que l'ancien ministre des Finances a cédé au chantage d'avoir affaire avec la justice s'il persiste à se mettre en travers de la voie tracée par le Président Issoufou. Dans cette logique, il est probable que les chefs traditionnels ayant fait la médiation ont dû appeler Hassoumi Massoudou à plus de réalisme et de sagesse pour ne pas se retrouver derrière les barreaux. Une hypothèse crédible lorsqu'on apprécie le post de la dame Aïchatou Kané Boulama, pourtant perçue comme une adversaire acharnée à la candidature de Mohamed Bazoum. Du reste, la lettre de Pierre Foumakoye Gado aux instances du Pnds indiquant que la candidature de Mohamed Bazoum est l'émanation du président de la République, a de quoi briser nombre d'oppositions au sein du parti...

Lire page 3

Issoufou/Massoudou

Des Chefs traditionnels et le représentant d'un cheikh pour une réconciliation ?

Selon différentes sources, une rencontre a bel et bien eu lieu le mercredi 20 février 2019 à la présidence de la République entre le chef de l'Etat Issoufou Mahamadou, des chefs traditionnels et Hassoumi Massoudou, l'ex-ministre des Finances. Au cours de cette rencontre, rien n'a été clarifié, mais il paraît qu'après le départ des chefs traditionnels, Massoudou est resté un bon moment avec le Président Mahamadou Issoufou...

Lire page 5

Kemi Seba à Niamey

Le procès de la Françafrique

Bras de fer avec le Président Issoufou Mahamadou et le CEN du PND-S-TARAYYA

Hassoumi Massoudou rend les armes

Amères vérités

Un chef traditionnel qui affiche, de façon directe ou indirecte, son appartenance ou sa sympathie politique est une source potentielle de danger contre l'unité nationale et la cohésion sociale. Un tel chef traditionnel ne mérite aucun respect, ni de la part de ses administrés ni de la part de l'État.

La semaine dernière, il a été beaucoup question d'une réconciliation entre Hassoumi Massoudou et Mahamadou Issoufou, une affaire interne au Pnds et pour la résolution de laquelle des chefs traditionnels auraient servi de médiateurs. Les Nigériens sont sous le choc, complètement tétanisés par la nouvelle. Des chefs traditionnels intervenir dans un conflit interne à un parti politique, soit-il celui qui est au pouvoir, ça ne s'est jamais vu au Niger. Est-ce vrai ?

Si'il est avéré que des chefs traditionnels ont, effectivement, servi d'intermédiaires, il faut alors admettre que la chefferie traditionnelle en perte de valeurs. Quel que soit celui ou ceux qui se sont impliqués dans ce jeu politique partisan, ils jettent un profond discrédit sur une institution qui inspirait, jusqu'à une date récente, respect et considération de la part des Nigériens. En s'immisçant dans cette affaire interne au Pnds Tarayya, les chefs traditionnels ont souillé leur image de gardiens de nos valeurs et soupapes de sécurité sociale, s'affichant comme plus soucieux de la stabilité et de la grandeur du Pnds plutôt que celle du Niger. Ils ont lourdement fauté et choqué une communauté nigérienne qui, malgré les frasques dont certains d'entre eux se sont rendus coupables, n'a pas, auparavant, étalé si dédaigneusement, le peu de respect qu'ils ont pour la chefferie traditionnelle. Et si l'on ne peut encore parler de mépris pour la chefferie, il y a sans aucun doute, dans cette malheureuse initiative, une sorte de goutte d'eau de trop.

Le divorce est-il consommé entre la chefferie traditionnelle et les Nigériens ? Si'il ne l'est pas, il faut reconnaître que la chefferie traditionnelle n'a plus, par l'extravagance de certains de ses membres, le respect et la considération qu'elle doit incarner. Un respect et une considération qu'elle a, elle-même, foulés au pied, s'aventurant sur l'aire politique où, de par la loi et de par son statut dans la société nigérienne, elle n'a rien à faire. Considérée jadis comme une soupape de sécurité sociale parce que apolitique et représentant un creuset d'unité et de cohésion sociale à la base, la chefferie traditionnelle a donné aux Nigériens, avec cette intermédiation Issoufou-Hassoumi, l'image d'une institution partisane. De ce fait, la génération actuelle de chefs coutumiers n'a pas fait honneur à ce qu'elle a trouvé comme héritage de la part de ses illustres membres qui ont su rester loin de toute déviance politicienne.

Et pourtant, les Nigériens étaient en droit d'attendre de la génération actuelle de chefs traditionnels une meilleure préservation de ce rôle de gardiens de nos valeurs. Instruits pour la plupart, ils ont en principe une plus grande capacité d'appréhender les dangers et les périls sociaux auxquels un parti pris de leur part peut exposer le Niger. Instruits, ils connaissent mieux les limites objectives que leur fixe la loi vis-à-vis du jeu politique qui est d'essence partisane alors que leur pouvoir tire sa légitimité de l'ensemble de la communauté sociale, sans distinction d'appartenance politique. Un chef traditionnel qui affiche, de façon directe ou indirecte, son appartenance ou sa sympathie politique est une source potentielle de danger contre l'unité nationale et la cohésion sociale. Un tel chef traditionnel ne mérite aucun respect, ni de la part de ses administrés ni de la part de l'État. Or, il se trouve que les chefs traditionnels actuels ne respectent même pas le minimum de réserve que tout, absolument tout, leur impose. Plus que de simples collaborateurs de l'administration territoriale, certains d'entre eux servent de relais politiques, influençant le jeu partisan à l'écart duquel ils doivent rester. Et ils se sont si dévalorisés, se sont si traînés dans la boue, qu'on ne leur concède plus rien en termes de respect et de considération. N'ont-ils pas été proprement engueulés et menacés par l'actuel ministre de l'Intérieur, président du Pnds et candidat de ce parti à la présidentielle prochaine ?

Ce n'est pas, il faut le dire toute de suite, la personne de Mohamed Bazoum qui est mise en cause. C'est le rôle de plus en plus trouble et de plus en plus dégradant de la chefferie traditionnelle qui, si elle reste digne et honorable, ne peut se faire engueuler d'aucun homme politique. Au contraire, ils seront craints et respectés, honorés pour ce qu'ils représentent et sollicités lorsque tout semble aller à vau-l'eau.

La chefferie traditionnelle nigérienne bat de l'aile, c'est certain. Il faut être clair. Si elle est là pour servir de simple décor et/ou de vestige de l'histoire, elle n'a plus sa place dans une société nigérienne de plus en plus en proie à des soubresauts de nature politique. Si elle ne peut préserver, promouvoir et faire valoir son rôle d'arbitre et de gardienne des valeurs de justice, de sagesse et de solidarité nationale, elle n'a plus le moindre intérêt pour la communauté nigérienne. Si elle doit servir des intérêts partisans, elle est encore pire, en termes de périls sur la cohésion sociale, qu'un juge

corrompu qui envoie les uns en prison pour un rien tandis qu'il ferme les yeux sur les abus, les délits et les crimes des autres. La chefferie traditionnelle actuelle perd de plus en plus sa crédibilité et la raison tient aux comportements ostentatoires de ses membres. En quoi un conflit opposant Hassoumi Massoudou, ancien ministre des Finances, et Mahamadou Issoufou, président de la République qui a décidé de le limoger de son gouvernement, est-il si grave pour le Niger pour susciter une intervention de la chefferie traditionnelle ? Par cet acte des plus condamnables, les chefs traditionnels ont désacralisé leur rôle et leur mission puisqu'ils expriment ainsi que sous les soleils de la renaissance, ils sont devenus de simples fama doumbouya.

Qu'ils aient fait l'intercession entre le Président Issoufou et Hassoumi Massoudou de leur bonne initiative ou qu'ils aient été invités à le faire, les chefs traditionnels ont donné la preuve que la seule force sociale qui pourrait servir de paravent contre certaines dérives et de gardienne de valeurs chères aux Nigériens, est tombée, rongée par les termites de la renaissance. Après l'image insolite et dégradante de leaders religieux partisans au sein de l'Association islamique du Niger où un marabout s'affiche, sans honte pour sa lignée et pour son statut, aux couleurs du Pnds, voici à présent celle de chefs traditionnels militants politiques. Leur acte est inqualifiable.

Le Niger, depuis huit ans que Mahamadou Issoufou est à la tête de l'État, a frôlé la catastrophe à plusieurs reprises. Point besoin d'exemples dans lesquels la chefferie traditionnelle a pêché par un laxisme extraordinaire, gardant un silence presque complice là où elle doit nécessairement s'exprimer et faire la promotion des valeurs qu'elle est supposée incarner. Aujourd'hui, il a suffi que le Pnds se déchire quelque peu pour les voir jouer aux pompiers. Ont-ils pris la carte du parti rose pour agir de la sorte ?

En principe, de par la loi qui régit la chefferie traditionnelle, l'immixtion dans le jeu politique représente une faute lourde pour un chef traditionnel. La loi 2015-01 du 13 janvier 2015 portant statut de la chefferie traditionnelle au Niger dispose en son article 26 que « Les fonctions de chef traditionnel sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat politique ou syndical » ; que « Le chef traditionnel est astreint aux obligations de neutralité, de réserve

Suite page 3

Suite de la page 2

et d'impartialité » et que « Le chef traditionnel, de par l'autorité qu'il incarne, doit se comporter en tout comme un digne et loyal responsable ». Les chefs traditionnels ont donc violé leur propre loi. Ce qui est proprement scandaleux et inadmissible. C'est proprement scandaleux et inadmissible parce qu'ils coûtent cher au contribuable nigérien pour se permettre de tels écarts. Pour votre gouverne, voici quelques avantages auxquels ils ont droit :

- une allocation annuelle suivant la catégorie des chefferies.
- Les fonctionnaires élus chefs de cantons, de groupements, de provinces ou sultans et mis en position de détachement peuvent conserver à leur demande leur solde de cadre d'origine, le bénéfice des droits à l'avancement et à la retraite en lieu et place de l'allocation afférente à la catégorie de leur chefferie.
- Pour certaines tâches déterminées telles que le recouvrement des impôts et taxes, les chefs coutumiers perçoivent des rétributions particulières dans les conditions fixées par les lois et règlements.
- En outre, les chefs traditionnels perçoivent des indemnités en couverture partielle de certains frais tels que frais de réception, de tenue de secrétariat, de conciliations, de téléphone, d'électricité, d'eau, de roulage et de rémunération de collaborateurs divers occasionnés par l'exercice de leurs fonctions.
- Ils perçoivent également une indemnité spéciale allouée annuellement pour l'entretien des palais classés « patrimoines des communautés ».
- Les chefs traditionnels ont droit à une prise en charge en cas d'hospitalisation et d'évacuation sanitaire.
- Les chefs traditionnels salariés de l'État bénéficient également des allocations familiales.
- Les dépenses afférentes à l'allocation annuelle de fonction, aux allocations familiales et autres frais visés à l'article 27 et 28 ci-dessus des sultans, chefs de province, de canton, de groupement et chefferie assimilées sont inscrites au budget national à titre de dépenses obligatoires.

Par-delà ces avantages pécuniaires non négligeables, « le chef traditionnel dispose du pouvoir de conciliation des parties en matière coutumière, civile et commerciale » et « est associé au recensement administratif des populations dont il a la charge ».

Comment faire confiance à un chef traditionnel partisan ? Les partis politiques de l'opposition, en particulier, ont de quoi s'inquiéter lorsque la loi confère à des chefs traditionnels partisans le droit de peser sur les recensements administratifs, sources du recensement électoral.

BONKANO

Crise au sein du Pnds pour la désignation du candidat à la présidentielle Hassoumi Massoudou a-t-il fait le "mort" ou cédé à un vulgaire chantage ?

Face à plus puissant que soi, il faut savoir se tenir ou périr. Limogé du gouvernement le 31 janvier 2019 alors qu'il menait une course à l'investiture du Pnds contre Mohamed Bazoum, Hassoumi Massoudou a déclaré, à une délégation de l'OFT [Ndlr : Organisation des femmes Tarayya] comprenant l'épouse de son ancien challenger, que « le linge sale se lave en famille et qu'il a été lavé en famille ». Mieux, l'ancien ministre des Finances a ajouté que « la parenthèse est fermée » et « qu'ils allaient travailler ensemble pour le bien du parti ». Une déclaration saluée au sein du Pnds comme l'expression de la capacité des militants de ce parti à transcender les divergences et à surmonter les obstacles pour préserver l'essentiel. Pourtant, il y a tant à dire sur cette sortie médiatique de Hassoumi Massoudou que l'on doit, selon des sources multiples, à l'intrusion de quelques chefs traditionnels dans le champ politique. Outre la mine patibulaire qu'affichait Hassoumi Massoudou lors de cette déclaration, nombre d'observateurs s'interrogent sur la nature de la médiation qui a permis d'aboutir à ce que d'aucuns considèrent comme une abdication de l'ancien prétendant à l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle prochaine. A cette déclaration d'abdication de Hassoumi Massoudou a succédé le témoignage, quelque peu boiteux, d'Aïchatou Kané Boulama qui indique « qu'il y a eu quelques brèches au sein du Pnds mais qu'elles ont été rapidement colmatées et que le margouillat n'a pu s'incruster ». Tout, dans ces déclarations, sonne comme une sorte de déclaration imposée par le rapport de force interne, le Président Issoufou ayant pris fait et cause pour le candidat Bazoum. Du moins, jusqu'à preuve du contraire. Alors, Hassoumi a-t-il choisi de faire le mort ou a-t-il cédé à un chantage ? Déjà, avant son retour au pays, des bruits ont couru que le secrétaire général du Pnds serait sous le coup d'une menace d'arrestation si jamais il osait faire le dur. Le texte publié sur les réseaux sociaux par maintes sources laissant entendre que Hassoumi Massoudou a mis en avant des intérêts financiers sordides au détriment des intérêts de l'Etat était une piste de ces menaces d'emprisonnement.



Aujourd'hui que « le linge sale a été lavé en famille » et que « la parenthèse est fermée », des sources qui disent connaître les mœurs du régime soutiennent que l'ancien ministre des Finances a cédé au chantage d'avoir affaire avec la justice s'il persiste à se mettre en travers de la voie tracée par le Président Issoufou. Dans cette logique, il est probable que les chefs traditionnels ayant fait la médiation ont dû appeler Hassoumi Massoudou à plus de réalisme et de sagesse pour ne pas se retrouver derrière les barreaux. Une hypothèse crédible lorsqu'on apprécie le post de la dame Aïchatou Kané Boulama, pourtant perçue comme une adversaire acharnée à la candidature de Mohamed Bazoum. Du reste, la lettre de Pierre Foumakoye Gado aux instances du Pnds indiquant que la candidature de Mohamed Bazoum est l'émanation du président de la République, a de quoi briser nombre d'oppositions au sein du parti.

Hassoumi Massoudou, que l'on crédite d'une intelligence certaine, a-t-il plutôt choisi de faire le mort en attendant de pouvoir affronter le diktat de Mahamadou Issoufou ? C'est une posture probable et qui n'est pas forcément à l'opposé de la première. Céder au chantage en attendant des heures plus propices pour relever la tête et mener le combat peut être une stratégie porteuse. Car, dans cette aventure, l'ancien ministre des Finances n'est pas seul. Tous ceux qui, par sympathie ou par opposition à la candidature de Bazoum, ont décidé de rallier sa candidature, ont fait profil bas depuis que, ouvertement, Foumakoye Gado a écrit que c'est bien le président de la République qui a proposé la candidature du ministre de l'Intérieur. Les choses sont donc floues au sein du Pnds où, manifestement, les colmatages vont continuer jusqu'au congrès extraordinaire d'investiture de Mohamed Bazoum. Et peut-être au-delà.

Doudou Amadou

Bras de fer avec le Président Issoufou Mahamadou et le CEN du PNDS-TARAYYA

Hassoumi Massaoudou rend les armes

Alors que beaucoup de Nigériens s'attendaient à des grandes déclarations à son retour du Sénégal, où il se serait rendu quelques jours après sa brutale éviction du gouvernement, l'ancien ministre des finances Hassoumi Massaoudou a plutôt décidé de se ranger.

C'est dans la plus grande discrétion que l'ancien ministre des finances Hassoumi Massaoudou est rentré au Niger, après plusieurs jours d'absence, suite à son éviction du gouvernement le 31 janvier dernier. Alors que ses partisans et de nombreux autres Nigériens s'attendaient à des déclarations tonitruantes de sa part, relativement au bras de fer qu'on l'homme a plutôt décidé de rendre les armes.

A des militants de son parti qui se sont rendus à son domicile, le naguère «bagarreur» ministre a laissé entendre que «le linge sale s'est lavé en famille», que «la parenthèse est désormais fermée», sans expliquer à ses partisans et aux Nigériens qu'est-ce qui lui était reproché pour mériter l'humiliante exclusion du gouvernement dont il a été l'objet. Au vu des images de sa rencontre avec les militants du PNDS-TARAYYA qui lui ont rendu visite, Hassoumi Massaoudou paraissait sérieusement affaibli et démoralisé par son éviction du gouvernement et sans doute aussi et surtout par l'interdiction qui lui est faite de se lancer dans la course au fauteuil présidentiel. «Le linge sale s'est lavé en famille», a-t-il laissé entendre, mais si sa mine trahissait grandement la blessure qu'il semble avoir ressentie d'être déchu brutalement de sa position stratégique de grand argentier national et d'être brusquement freiné dans son rêve de se voir un jour à la plus haute fonction de la République. Cependant, même s'il est vrai que «le linge sale s'est lavé en famille», lui Hassoumi Massaoudou sait qu'il est le plus grand perdant du bras de fer qu'il a voulu engager avec le Président Issoufou Mahamadou et la direction de son parti. Non seulement il lui sera très difficile de retrouver la place stratégique qu'il a toujours occupée au sein de l'appareil de l'Etat, depuis 2011 que son parti est au pouvoir, mais il lui sera aussi difficile de peser du même poids qu'il a toujours pesé au sein du PNDS-TARAYYA. C'est vrai que lors du conseil fédéral de la section de Dosso, dont il est membre, le président de cette section Foumakoye Gado a indiqué à leurs militants que promesse leur été faite que Hassoumi Massaoudou conservera son poste de secrétaire général du PNDS-TARAYYA. Mais à quoi lui servira désormais un tel poste, dès lors qu'avec l'humiliation

qu'il vient de subir, son autorité se trouvera fortement diminuée, aussi bien auprès de ses collègues du bureau que des militants ? En tant que politicien averti et membre d'un parti comme le PNDS-TARAYYA, très friand des méthodes de Machiavel, Hassoumi Massaoudou sait bien que même si réellement «le linge sale s'est lavé en famille», ses rapports avec le Président Issoufou Mahamadou et le président du PNDS-TARAYYA Bazoum Mohamed, avec qui il a voulu disputer l'investiture du parti pour la présidentielle de 2021, ne seront plus comme elles étaient avant. Si une réunion du présidium du parti, présidée par le même Bazoum Mohamed, avait très tôt suspendu



Les femmes Tarayya chez Massaoudou

certaines de ses partisans, c'est une façon de lui couper l'herbe sous les pieds et empêcher que d'autres cadres et militants du parti ne le rejoignent dans sa «rébellion» contre la discipline du parti. Il est donc évident que même si «la hache de guerre est enterrée», Bazoum Mohamed et

ses proches vont désormais le surveiller comme de l'huile sur le feu. Ils feront tout pour empêcher l'émergence des personnalités qui ont travaillé à faire prospérer sa candidature face à celle du président du parti.

Maiga Adamou

Qui sont ces chefs traditionnels qui savent jouer aux médiateurs ?

Selon des informations largement relayées sur les réseaux sociaux, des chefs traditionnels auraient joué aux médiateurs pour rapprocher le Président de la République Issoufou Mahamadou et son ancien ministre des finances Hassoumi Massaoudou, éjecté du gouvernement en janvier dernier. Les mêmes informations laissent croire que c'est à la suite de la médiation de ces chefs traditionnels que les deux hommes ont fumé le calumet de la paix et que l'ancien ministre des finances, revenu d'un séjour à l'étranger, a affirmé devant des militants de son parti que «le linge sale s'est lavé en famille». Sur les réseaux sociaux, de nombreux Nigériens se sont demandés à quel titre des chefs traditionnels, censés être neutres dans le jeu politique, se sont donné cette mission de jouer aux médiateurs, surtout dans une crise au sein d'un même parti politique, fût-ce le parti au pouvoir. Ces Nigériens se sont demandé où étaient ces chefs traditionnels, qui savent si bien jouer à la médiation, quand des crises qui me-

naçaient la stabilité et l'unité du pays avaient éclaté sous la gouvernance du PNDS-TARAYYA. Il s'agit, entre autres, des divisions créées et entretenues au sein des partis politiques de l'opposition, de la destitution de l'ancien Président de l'Assemblée nationale Hama Amadou et de son emprisonnement, même lorsque sa candidature a été validée pour l'élection présidentielle de 2016 et même lorsqu'il a été qualifié pour le second tour. Il y a aussi le cas de nombreuses manifestations organisées par la société civile contre certaines mesures de la loi de finances 2018, ainsi que les affectations de nombreuses femmes enseignantes qui ont été séparées de leurs maris et enfants. Pendant toutes ces crises et bien d'autres, ont regretté de nombreux internautes, aucun chef traditionnel n'a osé entreprendre la moindre démarche allant dans le sens d'une médiation entre les différents protagonistes. Qu'est-ce qui peut donc expliquer cet intérêt de certains chefs traditionnels à s'impliquer dans le règlement de la

crise qui prévaut au sein du parti présidentiel ? Ainsi que de nombreux observateurs l'ont constaté, depuis l'arrivée du PNDS-TARAYYA au pouvoir, plusieurs organisations et institutions ont adopté des attitudes totalement aux antipodes des valeurs qui les fondent. Cédant soit aux menaces soit à la corruption, elles agissent dans les seuls intérêts des princes qui gouvernent et ne se soucient guère des intérêts des populations desquelles elles tirent pourtant leur légitimité. Si la médiation a bel et bien eu lieu, il est tout de même curieux de constater que c'est seulement après avoir accédé au pouvoir que le PNDS-TARAYYA se rend compte de l'importance de la chefferie traditionnelle jusqu'à accepter de certains de ses membres interviennent dans ses affaires internes. Quand il était à l'opposition, ce parti n'a jamais caché son aversion vis-à-vis de cette institution parce que simplement il considérait certains de ses membres comme étant à la solde des régimes de l'époque.

Maiga Adamou

Issoufou/Massoudou

Des Chefs traditionnels et le représentant d'un cheikh pour une réconciliation ?

Selon différentes sources bien informées, une rencontre a bel et bien eu lieu le mercredi 20 février 2019 dans la matinée à la présidence entre le Chef de l'Etat Issoufou Mahamadou, des chefs traditionnels et Hassoumi Massoudou, l'ex-ministre des Finances. Au cours de cette rencontre rien n'a été clarifié, mais il paraît qu'après le départ des chefs traditionnels, Massaoudou est resté un bon moment avec le président Mahamadou Issoufou.

Certes Issoufou Mahamadou cherche une réconciliation entre lui et son ex-homme de confiance qui, détient tous les dossiers secrets de tout au long du 1^{er} mandat et une bonne

partie du second mandat de Mahamadou Issoufou. Il est utile de rappeler que Massaoudou Hassoumi était directeur de campagne en 2011 puis directeur de cabinet de la présidence, ensuite ministre de l'Intérieur, ministre de la Défense et ministre de l'économie et des finances jusqu'au 31 janvier 2019 passé avant d'être poignardé dans le dos par Issoufou Mahamadou. En réalité Massaoudou était le vrai bouclier de Mahamadou Issoufou sur tous les scandales qui se sont succédé au cours de son 1^{er} mandat, sans compter d'autres scandales non connus du public pour le moment : la Jaqât donnée par un pays ami du Niger et du pétrole par un autre pays.

Deux affaires qui ne font pas les Unes des journaux pour l'instant.

En voulait mettre de l'ordre dans les finances publiques où certains barons du Pnds voient la fermeture de leur robinet, ont vite poussé Issoufou à mettre fin aux velléités de Massaoudou ex-patron des finances. Pour rappel des vraies raisons de l'éjection de Hassoumi du gouvernement, il y a d'abord entre autre, le marquage des hydrocarbures, la fermeture de la compagnie téléphonique Orange Niger et son intervention sur les antennes de Rfi qui, selon d'autres était de trop. Voilà les vraies raisons de son limogeage qui en réalité n'ont rien avoir avec ses ambitions politiques comme croyaient beaucoup d'observateurs. Hassoumi Massaoudou reste et demeure le secrétaire général du Pnds Tarayya jusqu'à preuve contraire, car aucune sanction n'a été envisagée à son égard par rapport à ses ambitions politiques. Apparemment tout semble rentré dans l'ordre entre le président Issoufou Mahamadou et son



ancien ministre de l'économie et des finances après cette médiation menée par des chefs traditionnels et un représentant d'un cheikh. a été fructueuse, c'est le moins qu'on puisse dire pour le moment. Car, il y a une vidéo qui circule actuellement sur les réseaux sociaux montrant le désormais ex-ministre des finances avec une délégation de l'organisation des femmes Tarayya conduite par sa présidente à son domicile le vendredi 22 février 2019 dernier. On entend Hassoumi dire que le linge sale est lavé certainement entre Mahamadou Issoufou et lui. Mais peut-être pas au niveau du parti.

A.Y.

Kemi Seba à Niamey

Le procès de la Françafrique

Le leader de l'ONG « Urgences Panafricanistes », Kemi Seba, séjourne de nouveau à Niamey où il est arrivé lundi 19 février, dans le cadre de la mobilisation du mouvement contre « la Françafrique ».

Au cours de son séjour, le franco-béninois a animé un grand rassemblement le samedi 23 février à partir de 14H00 à la mystique « place AB » de l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Avec les étudiants, des jeunes activistes et plusieurs organisations de la société civile, Kemi Seba a animé « le procès de la Françafrique », un événement qui entre dans le cadre des initiatives de l'ONG pour « une vraie indépendance et la souveraineté des pays africains ». En marge de cet événement, Seba a d'ailleurs animé une conférence publique, le mercredi 20 février à la Place AB, l'occasion d'échanger avec les dirigeants de l'UENUN et de l'USN, et aussi pour le président d'Urgences Panafricanistes, de rappeler les raisons du combat que mène son organisation contre la « Françafrique ».



« Le procès fictif se tiendra avec une Cour constituée de juges, d'un procureur et de témoins qui seront appelés à la barre. Il s'agira à travers ce « procès » de deux heures de temps, de dresser « l'inventaire des faits de colonialisme et de prédatons économiques orchestrés par les français au Niger de la colonisation à aujourd'hui ». Selon les organisateurs, le fait le plus intéressant, c'est que ce ne seront plus seulement « des élites déconnectées du réel qui s'exprimeront, mais il s'agira surtout de donner la parole au citoyen lambda, qui est confronté au quotidien à la dure réalité ». C'est d'ailleurs le principe qui a guidé l'organisation de ce type de mobilisation qui a le grand intérêt de libérer la parole citoyenne. Il convient également de noter qu'en plus de cet événement qui entre dans le cadre des activités de l'ONG, la journée du samedi 23 février sera une journée globale de mobilisation et d'actions contre le « franc CFA et le néocolonialisme », avec des mobilisations organisées un peu partout sur le continent.

Niamey où le leader panafricaniste séjourne pour la seconde fois depuis le début de son mouvement, est la quatrième étape de la tournée de l'ONG « Urgences Panafricanistes » consacrée à « la lutte contre la Françafrique et le néocolonialisme français ». Après Ouagadougou en novembre, Bangui en décembre puis Cotonou en janvier, c'est donc la capitale nigérienne qui accueillera la prochaine mobilisation et, selon Siraji Issa, un acteur de la société civile, « Niamey incarnera ce samedi 23 février l'épicentre du panafricanisme et de la lutte pour la souveraineté du continent ».

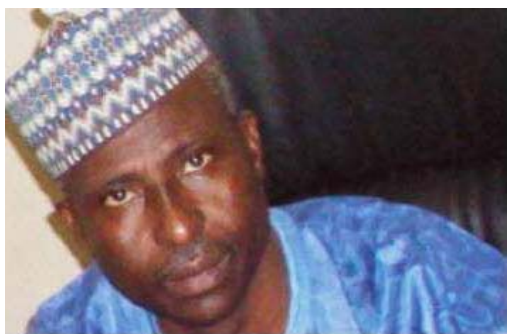
Procès fictif de mobilisation

Au cours du rassemblement, un pro-

Affaire du présumé détournement à la cellule Crises alimentaires

Idé Kalilou sort de prison

Le vendredi 22 février, l'ancien Directeur de cabinet du Premier ministre, Idé Kalilou, est sorti de prison, après y avoir passé plus de 1000 jours sans être jugé, dans l'affaire



du présumé détournement à l'ancienne cellule Crises alimentaires. Arrêté en compagnie de l'ancien Coordonnateur de la cellule Crises alimentaires Bakary Sangaré et de l'ancien Directeur de cabinet du Premier ministre Mala Ari, Idé Kalilou a été relaxé, alors que ses deux compagnons d'infortune sont toujours en prison, dans l'attente d'un procès. On peut donc imaginer qu'aucune charge n'a été retenue contre l'intéressé qui peut désormais respirer l'air de la liberté, après en avoir été privé pendant plus de deux années. « Le Canard en Furie » qui, à l'instar d'autres médias de la

place, est largement revenu sur cette affaire, ces dernières semaines, se réjouit que ses dénonciations et celles de ses autres confrères aient pu faire bouger le fameux dossier qui semblait un moment laissé dans les tiroirs, pendant que des pères de familles étaient privés de leur liberté. Maintenant que la machine judiciaire est, on le souhaite, remise en marche, il faut espérer pour Bakary Sangaré et Mala Ari l'ouverture prochaine de leur procès pour qu'ils aient l'occasion de se défendre et d'être définitivement fixés sur leur sort.

Concours de recrutement des agents de douane le SNAD dans une logique de boycott

Selon une déclaration faite par le syndicat national des agents de douane, la gestion de la carrière au sein du cadre des Douanes se fait conformément à un Statut Autonome consacré pour la première fois par la loi 2005-14. Cette loi résulte d'un droit constitutionnel dont a eu droit et jouit l'administration des douanes depuis bientôt 14 ans. Au demeurant cette loi a évolué en passant par la loi n°2013-31 du 04 juillet portant statut autonome du personnel du cadre des douanes, modifiée et complétée par la loi n°2016-13 du 26 mai 2016. Cependant, contre toute attente, le ministre des finances avait pris un certain nombre d'arrêtés qui torpillaient l'idéal institué par la loi portant statut autonome du personnel du cadre des douanes sinon, la violaient même. Il s'agit des huit (08) arrêtés en date du 19 septembre 2018 traitant chacun de l'ouverture d'un concours de recrutement direct. Or, avant, la même autorité administrative (ministère des finances) avait pris par simple arrêté notamment celui n°331MF/DGD du 24 juillet 2018 qui, a l'opposé des décisions attaquées déjà, **fixait les conditions particulières et les modalités d'organisation des concours**

d'accès aux différents corps du cadre des douanes. C'est pour-quoi, le Bureau Exécutif national du syndicat national des agents des douanes (SNAD) par acte en date du 02 octobre 2018 saisissait par le biais de son secrétaire général, le ministre des finances d'un recours gracieux en lui sollicitant de rapporter lesdits arrêtés.

Le bureau exécutif du SNAD constate qu'à l'exégèse de ces différents arrêtés du ministre des finances, il était plus que d'urgence, relativement aux dates très proches à la fois des dépôts des dossiers de candidature et du déroulement des concours, pour le requérant de saisir le président de la juridiction des céans. L'administration n'a pas donné suite au recours gracieux précédemment exercé.

Le SNAD estime que son combat est la restauration de la légalité et de l'égalité de tous les nigériens face à l'emploi public. Parce que simplement le SNAD est un syndicat professionnel et que « conformément aux statuts et règlement intérieur d'entreprendre des démarches constructives avec des partenaires



sincères et que lorsque ces derniers refusent d'obtempérer, il est tenu d'en informer la base ainsi que l'opinion nationale. » Et au regard de toutes les dispositions de ce syndicat, dont notamment de l'article 4 du statut relatif à la représentation à la mobilisation de militants et de la sauvegarde des acquis, le SNAD s'insurge contre certaines pratiques contraires aux textes et à l'éthique.

Plus pratiquement, en considérant pour le recrutement par concours direct des inspecteurs principaux, catégorie A1 du cadre des douanes,

veillance, catégorie D1 ;

2. Corps des agents de constatation, catégorie C2 ;

3. Corps des agents de d'Encadrement, catégorie C1 ;

4. Corps des contrôleurs divisionnaires, catégorie B2 ;

5. Corps des agents de surveillance ;

6. Corps des Inspecteurs, catégorie A3 ;

7. Corps des inspecteurs centraux, catégorie A2 ;

8. Corps des Inspecteurs Principaux, catégorie A1.

au regard des dispositions de l'alinéa 1 de l'article 165 de la loi n°2013-31 du 04 juillet portant statut autonome du personnel du cadre des douanes, modifiée et complétée par la loi n°2016-13 du 26 mai 2016 seuls : « les candidats des deux sexes titulaires d'une maîtrise ; d'un master de l'enseignement équivalents par l'Etat et ayant reçu une formation d'au moins un (1) an dans une école de référence d'études supérieures en douane agréée par l'Etat et âgés de dix-huit (18) ans au moins et quarante (40) ans au plus au 31 décembre de l'année en cours. » Qu'en prévoyant des épreuves de concours autres que celles dictées par l'arrêté n°331 MF/DGD du 24 juillet 2018 fixant les conditions particulières et les modalités d'organisation des concours d'accès aux différents corps du cadre des douanes, les arrêtés n°0424 et n°0426 déferés n'empêchent pas d'établir le doute sérieux quant à leur légalité ; considérant l'article 10 de la loi du 04 juillet portant statut autonome du personnel du cadre des douanes, modifiée et complétée par la loi n°2016-13 du 26 mai 2016 dispose que « les huit (8) corps du cadre des douanes prévus à l'article 2 du présent statut sont hiérarchisés comme suit :

1. Corps des agents de sur-

par des individus sans foi ni loi.

A.Y



OPÉRATION BARKHANE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Barkhane
communication

À N'Djamena, le 22 février 2019

POINT DE SITUATION DU 15 AU 21 FÉVRIER 2019

Situation sécuritaire

La situation sécuritaire de la bande sahélo-saharienne reste sous contrôle. Barkhane poursuit en ce sens son effort de sécurisation dans les zones où la force est déployée, en particulier dans le Liptako, en coopération avec les forces armées partenaires.

Le 09 février la force Barkhane a localisé plusieurs pickups à l'attitude suspecte à proximité immédiate de la plateforme de Tombouctou, puis d'autres se déplaçant feux éteints sur un axe proche. La force a ordonné à une patrouille de Mirage 2000 d'effectuer un *show of presence* sur ce regroupement suspect de véhicules. Quelques instants après, un SVBIED a explosé à proximité d'éléments de la force Barkhane sans faire de victimes ni de dommages.

Poursuite des opérations dans le LIPTAKO

Du 02 au 10 février, Barkhane a mené une importante opération aéro-terrestre dans le Liptako, opération à dominante renseignement pour laquelle un poste de commandement tactique a été déployé à proximité de Ménaka.

Des commandos ont été engagés dans des actions aéroterrestres successives sur des points d'intérêts déjà identifiés, jusqu'à plus d'une centaine de kilomètres de Ménaka. Déposés au sol, ils ont pu mener des infiltrations et conduire des opérations de surveillance et de recueil d'informations de jour comme de nuit.

L'utilisation de la 3ème dimension pour des opérations de ce type permet de diversifier les modes d'action de la force. Elle montre que Barkhane peut agir aussi bien à partir d'un dispositif terrestre déployé dans la durée qu'à partir d'un dispositif aéroterrestre plus mobile.

Ce mode d'action permet de maintenir une pression constante sur les groupes armés terroristes et contribue à les dissuader de faire de la région du Liptako une zone de prédation et une zone refuge.

Contact presse :
barkhane.com@gmail.com

Journée d'information et d'échanges avec les médias sur le traitement des Affaires judiciaires

« Rôles et responsabilités »

Le Secrétaire général adjoint du Ministère de la Justice Ibrahim Jean-Etienne a présidé ce jeudi 21 février 2019 dans la salle de la Maison de la Presse, la Journée d'information et d'échanges avec les médias sur le traitement des Affaires judiciaires.



Cette rencontre est organisée conjointement par le Ministère de la Justice et le Haut Commissariat à la Modernisation de l'État (HCME), avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD).

L'objectif assigné à cette journée est d'initier les acteurs des médias aux mécanismes du traitement de l'information judiciaire et d'établir une meilleure collaboration entre les médias et les juridictions pour améliorer la qualité de la délivrance des services publics dans ce domaine.

Dans son mot de bienvenue, le Haut

Commissaire à la Modernisation de l'État Amadou Saley Oumarou a annoncé que la rencontre de ce jour, «participe de la volonté du gouvernement à communiquer, dans l'esprit de la charte d'accès à l'information publique et aux documents administratifs». Il a ensuite appelé les acteurs des médias à être le porte flambeau pour consolider les acquis du pays.



Dans son discours d'ouverture lu à cet effet, le Secrétaire général adjoint du ministère de la Justice Ibrahim Jean Etienne, a salué cette initiative qui permet de réunir les hommes des médias et les différentes professions judiciaires du pays, «pour échanger sur la médiatisation des Affaires judiciaires et les conséquences qui peuvent découler d'une communication non maîtrisée, d'une information traitée en violation des règles de l'art et au mépris des textes régissant les diverses professions réunies».

Jean Etienne a aussi déploré le développement des nouvelles technologies de l'information, avec notamment «l'éclosion des médias en ligne qui a favorisé l'émergence d'une

communication peu soucieuse des règles de fonctionnement de l'État et de la société, des valeurs socio-culturelles, tout pour dire une communication non professionnelle privilégiant la rumeur, l'intoxication voire le dénigrement systématique, à l'information vérifiée et fiable». Faute de cadre, «nous assistons à une distanciation des rapports entre médias et acteurs judiciaires préjudiciable à l'opinion, chacun appréciant diversement voire négativement le rôle de l'autre», a-t-il ajouté. Pour répondre à ces interrogations et briser le mur

d'incompréhension, a-t-il noté, ce cadre «a été voulu pour permettre aux médias, d'échanger sans tabou avec les acteurs de la justice pour présenter chacun dans son domaine

publique Samna Chaibou est intervenu pour inviter les journalistes «à surtout venir nous voir à chaque fois qu'ils ont besoin d'informations judiciaires».



d'activités ses missions et responsabilités».

Cette journée sera ponctuée par cinq (5) communications autour de l'organisation et compétences des juridictions, du Tribunal de Grande Instance, Hors classe de Niamey, de l'Ordre des Avocats, de la Chambre des Notaires et de la Chambre des Huissiers. Le Procureur de la Ré-

«Nous avons besoin d'être critiqués pour pouvoir nous améliorer, mais nous déplorons surtout le fait que les médias donnent la parole à une seule partie dans le but d'inculquer aux citoyens un certain déséquilibre», a fait observer le Procureur de la République. Des représentants des médias publics et privés ont pris part à ces échanges d'une journée.

A.Y

AMBASSADE DE FRANCE AU NIGER Communiqué de presse



François de Rugy se rendra à Niamey, au Niger dans le cadre du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Commission climat pour la région du Sahel

M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, se rendra au Niger les dimanche 24 et lundi 25 février prochains, pour représenter le président de la République française au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Commission climat pour la région du Sahel, présidée par le Niger, qui se tiendra à Niamey, et qui vise à valider un « plan d'investissement climatique » de 400 milliards de dollars sur 12 ans.

La France y a été conviée en raison de son engagement aux côtés de l'Afrique dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation au changement climatique. Y participeront notamment également, au-delà des pays de la commission Sahel : le Maroc, organisateur de la COP22 à Marrakech et du premier sommet africain sur ce thème, et le Congo, qui préside la commission climat pour la région du fleuve Congo.

A l'occasion de ce déplacement, M. de Rugy s'entretiendra notamment avec le président de la République du Niger, M. Issoufou Mahamadou ; il interviendra en séance plénière lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement ; et il participera à la cérémonie de lancement du projet de centrale photovoltaïque de Gorou Banda, financé conjointement par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne, qui permettra de valoriser le potentiel important d'énergie renouvelable du Niger, au service de son développement économique et social.

Niger : Le manège qui fait oublier le passage à tabac de Massaoudou

Massaoudou Chassé du gouvernement tel un paria, il y a juste un mois pour avoir transgressé la discipline du Pnds, principale formation politique au pouvoir dont il est le secrétaire général, l'ex-ministre des finances a pu se faire pardonner, d'après les dires des uns et des autres. Ceci n'a été possible que grâce à une médiation qu'aurait initié un collège des chefs traditionnels, qui aurait réussi à faire entendre raison aux principaux caïds du parti rose.

En effet, si tant est que le renvoi de Massaoudou Hassoumi du gouvernement était vu à l'époque comme une sanction normale face à l'incurie dont il a fait montre, pourquoi tout ce tohubohu ? Devrait-on même parler de pardon si le chef de l'exécutif a agi en toute responsabilité ?

Néanmoins, quelques femmes et jeunes du parti rose ainsi que d'autres inconditionnels du régime « Guri », ont fait sienne cette prouesse et jubilent sans cesse autour de ceux qu'ils appellent « réconciliation » entre ces deux personnages qui avaient pourtant été complices l'un pour l'autre, depuis l'accession du Pnds au pouvoir en 2011.

Directeur de cabinet du président de la République, Ministre de l'intérieur, Ministre de la défense, Ministre des finances, Massaoudou a eu raison de croire qu'il peut succéder à Issoufou, tant le parcours qui est le sien n'a pas d'égal au sein du présidium du parti, la redoutable officine politique qui conduit des mains de fer les affaires du parti rose, à l'image des sectes totalitaires contemporaines.

En faisant cavalier seul et sans demander la bénédiction du grand timonier, Massaoudou Hassoumi l'a vécu à ses dépens.

Comme tout le monde le sait, quand Issoufou s'enflamme, le présidium court dans tous les sens pour calmer sa colère, quitte à se faire harakiri. En refermant la porte du bonheur sur Massaoudou, le présidium du Pnds n'a fait que ce à quoi s'attendait le Boss des Boss. En réalité, ce n'est pas le présidium qui a châtié mais Issoufou lui-même qui a sévit en se servant d'une officine qu'il n'a jamais lâchée, en dépit des hautes fonctions de chef d'Etat qu'il assume et sans se soucier de son serment coranique.

Il aura donc simplement fallu à Massaoudou, de se plier à quatre et renoncer à son rêve de devenir Président de la République, pour que tout rentre dans l'ordre. Le feuilleton Massaoudou n'aura donc duré que le temps d'un feu de paille, point donc de penser qu'un tel incident peut être porteur d'un salut ultime auquel appelle de tout son vœu, une opposition qui vit dans l'hypnose, incapable de moindre initiative depuis deux ans et murée dans une sorte de « tour de babel » où les différents acteurs n'arrivent pas à accorder leurs violons du fait qu'ils ne parlent pas tous le même langage politique.

La force de la discipline du parti rose tant clamé par les militants du Pnds et leurs affidés aura donc triomphé sur les espoirs des opposants au régime qui, misent depuis un an sur une éventuelle dislocation du parti d'Issoufou, pour enfin s'emparer des rênes du pouvoir en 2021.



Penser comme cela relève d'une pure illusion de l'avis de certains observateurs qui, assimilent le feuilleton Massaoudou à une réelle mise en scène, voire une diversion, montée de bout en bout par les dignitaires du régime pour se jouer de leurs adversaires dont la vie politique est rythmée depuis deux ans à partir des faux événements politiques savamment orchestrés.

L'un dans l'autre, l'exécutif semble tirer grand profit de ces « faux » ou « réels » scénarios de crises, puisqu'il réussit à chaque fois à faire oublier, un tant soit peu, son incompétence dans la gestion des affaires publiques et ses principales tares.

Il y a eu moins de bruit au sein de l'opinion par rapport à la présence des bases militaires étrangères ou sur la révision du code électoral, peu ou pas du tout de dénonciations sur les affaires de corruption, de détournement des deniers publics, de l'injustice sociale, de trafic d'influence, de trafic de drogue, etc. Pourtant, les

tendances se seraient allées en s'aggravant durant ce laps de temps.

Pour faire clair, le régime « Guri » réussira au gré de cette fameuse « paix des braves », à déconstruire les opinions figées à son encontre et servies par une certaine opposition, en manque d'inspiration. Il ne reste plus pour Issoufou et ses proches de foncer droit dans leur logique visant à conserver le pouvoir contre vents et marrées.

Niger dépêches

Le Canard en furie

Hebdomadaire Satirique Nigérien

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel, tout droit jusqu'au bout de la rue.

Directeur de publication

Arouna Yacouba
99.34.21.99

Directeur Commercial

Inoussa DICKO

E-mail: lecanard.enfurie@yahoo.fr

90.00.99.83 / 96.75.34.12

Conception & Composition

Le Canard en furie

Tirage: 1000 Exemplaires sur Les presses de la DARCYS